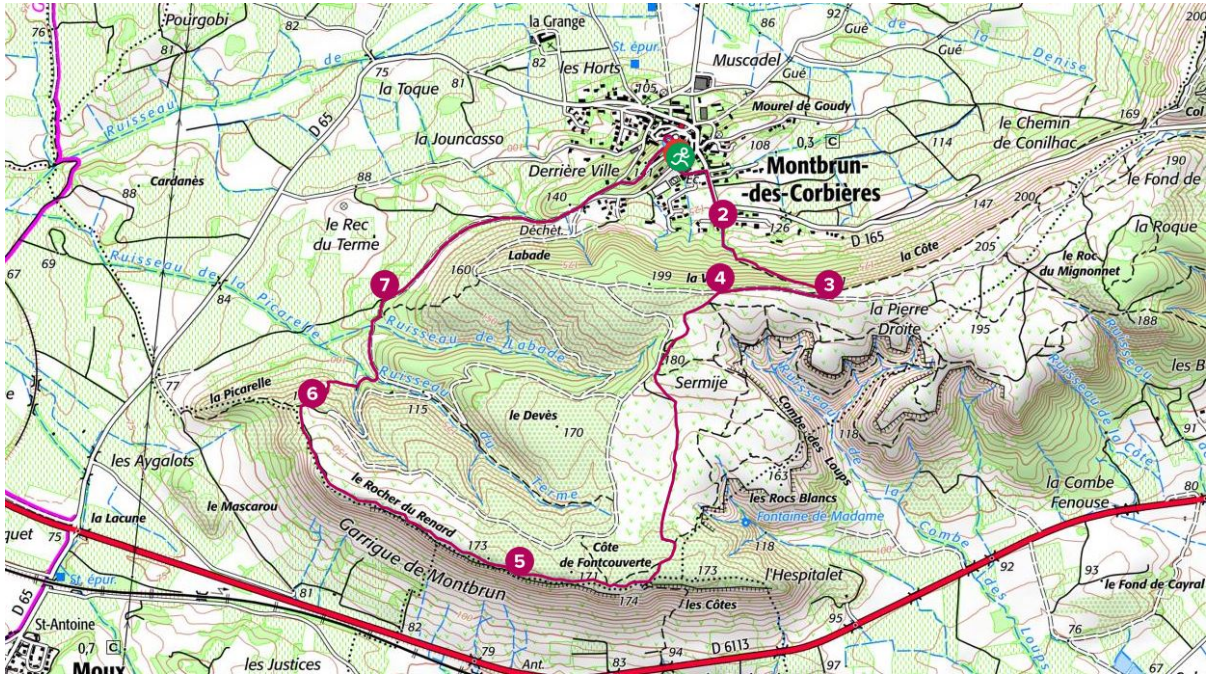


LE ROCHER DU RENARD



Infos Pratiques

| | |
|-----------------|------------------------|
| Distance | 6,3 km |
| Durée (moyenne) | 02h00 |
| Niveau | Facile |
| Dénivelé | 140 m D+ |
| Départ | MONTBRUN-DES-CORBIERES |
| Typologie | boucle |
| Balisage | Jaune PR |

Votre itinéraire

Étape 1 - Prendre la rue Jean-Moulin qui borde sur la gauche le foyer municipal, puis l'avenue des Corbières (D 165) à droite. Dans le virage, traverser tout droit le lotissement Lacoste.

Étape 2 - Grimper en face par la sente dans la pinède. Elle vire à gauche et monte à flanc avant d'atteindre le plateau de la Pierre-Drete à travers une végétation très odorante.

Étape 3 - Emprunter la piste forestière à droite. Elle suit la crête qui culmine à 200 m (en face, vue sur

l'Alaric).

Étape 4 - Bifurquer à gauche. Le chemin serpente sur le plateau (autrefois occupé par d'immenses troupeaux de moutons) et, plein sud, arrive à la côte de Fontcouverte. Longer à droite le chemin en bordure du plateau et atteindre le rocher du Renard (cette corniche de calcaire domine toute la plaine de l'Aude jusqu'à l'Alaric qui barre l'horizon).

Étape 5 - Poursuivre le long de la crête rocheuse vers l'ouest par la piste forestière (vue imprenable sur la plaine du Minervois et la Montagne Noire).

Étape 6 - Quitter la piste pour la sente à gauche. Franchir le ravin du Terme, puis déboucher dans celui de la Bade et emprunter le chemin à gauche.

Étape 7 - Prendre la piste à droite. Elle conduit au village à travers les vignes. Continuer par le boulevard des Pins à gauche, puis la rue du Château à droite, monter à gauche vers la station de pompage, point haut du village (vue) et par un petit sentier redescendre vers le pied de l'église et regagner le point de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-rocher-du-renard/>